



Charte de Québec'eau

La charte de Québec'eau a pour but de définir ses objectifs, son périmètre ainsi que son fonctionnement et ses règles d'usage.

Elle vise également à présenter les conditions de contribution au portail pour les centres de formation.

Objectif de Québec'eau

Québec'eau référence les formations professionnelles continues sur le cycle de l'eau au Québec. Elle propose aux professionnels de l'eau en recherche de formation le panorama le plus exhaustif possible de l'offre de formations.

Québec'eau est un carrefour qui permet :

- aux professionnels de choisir de manière simple et rapide les formations qu'ils recherchent
- aux centres de formation de faire découvrir leurs offres dans ce domaine
- aux formateurs spécialisés, de se faire connaître auprès de Québec'eau

Périmètre des formations publiées par Québec'eau

Québec'eau a comme objectif de diffuser l'ensemble des formations relatives au cycle de l'eau et aux domaines connexes. Ces champs disciplinaires sont organisés en thèmes spécifiques à Québec'eau. Québec'eau présente les formations ouvertes à tous les publics.

Le public cible de Québec'eau

Le public cible de Québec'eau concerne l'ensemble des acteurs issus de la sphère publique (gouvernement, municipalités, élus), privée ou associative travaillant dans le domaine de l'eau.

Fonctionnement général de Québec'eau

Ce carrefour collaboratif est mis en place et administré directement par Québec'eau, qui a l'entière responsabilité de référencer ou non les demandes de mise en ligne sur le site Internet.

Québec'eau est public et accessible sur internet à l'adresse suivante :

www.quebec-eau.org

Tout centre de formation professionnelle, répondant aux critères de qualité propres à Québec'eau, peut y contribuer, dès lors que ses formations intègrent le périmètre défini.

L'actualisation des données intégrées à la base de formations se fait chaque année, au courant du dernier trimestre de l'année précédant celle de mise en œuvre des formations.

Les informations transmises et mises en ligne sur le portail peuvent être modifiées à tout moment par le contributeur, notamment les dates, les lieux, la durée et le nombre de sessions.

Responsabilité des contenus de Québec'eau

Les informations mises en ligne par Québec'eau demeurent de la responsabilité du centre de formation qui les a publiées.

L'administrateur du site vérifie uniquement la cohérence des formations proposées avec le périmètre défini, la complétude et l'homogénéité des informations transmises, notamment au niveau du choix des thèmes des formations.

Les contributeurs restent responsables des contenus des formations qu'ils proposent ainsi que des modalités d'inscription et de mise en œuvre.

Conditions de contribution

Les contributeurs du portail doivent répondre à un certain nombre de critères obligatoires permettant de garantir un certain niveau de qualité de ses prestations. Les contributeurs doivent également fournir une liste de renseignements, qui seront nécessaires au fonctionnement du moteur de recherche en ligne du site et à l'élaboration de statistiques. L'organisme souhaitant adhérer à Québec'eau doit proposer des formations qu'il réalise lui-même.

La qualité du centre de formation contributeur du site est évaluée sur la base :

- de son enregistrement officiel auprès du gouvernement du Québec.
- du catalogue de formations de l'année n-1.
- d'activités récentes de formation de l'opérateur.
- d'une déclaration assurant que le centre de formation ne fait pas l'objet de procédures judiciaires.
- de la part du chiffre d'affaire de l'activité de formation sur le chiffre d'affaire total de l'organisme pour l'année n-1.
- du fait que l'organisme réalise lui-même les formations qu'il propose et le nombre de formateurs internes à temps plein.
- du nombre de salles de formation, de plateformes pédagogiques.
- de l'existence d'un dispositif d'évaluation des acquis.
- du nombre de formations réalisées pour l'année n-1.
- du nombre de formés au cours de l'année n-1.
- du nombre de jours de formation réalisés pour l'année n-1, tous thèmes confondus (nombre de formations x durée de chaque formation).

Contribution à Québec'eau

Pour devenir contributeur, il suffit au centre de formation de manifester son intérêt pour alimenter Québec'eau de façon collaborative ; il recevra en retour une fiche de renseignements à compléter et à renvoyer pour acceptation.

La gestion collaborative du site permet à tout contributeur, après authentification, d'ajouter des contenus relatifs à des propositions de formation ou de modifier son contenu déjà partagé.

Charte mise à jour le 25/10/2015